

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

---

**Évolution des mobilités à Oullins :  
Après un deuxième rejet du référé-suspension de la commune  
d'Oullins-Pierre-Bénite, la Métropole de Lyon engage les travaux  
et reste ouverte à tout partenariat avec la ville**

En pleine mutation, la commune d'Oullins-Pierre-Bénite bénéficie de nouvelles opportunités de déplacements avec l'arrivée du métro B et son extension jusqu'à Saint-Genis-Laval. Dans cette dynamique, **la Métropole de Lyon a engagé une réflexion sur l'évolution des mobilités pour rééquilibrer les espaces publics afin qu'ils soient plus accueillants pour les piétons et les vélos.** Inquiets du flux de circulation au sein de leur quartier résidentiel, les habitants de la Bussière ont également demandé à la Métropole de réorganiser les flux de circulation.

Dès l'été 2021, la Métropole de Lyon a entamé un travail avec la commune d'Oullins pour travailler à l'élaboration de plusieurs plans de circulation. **Du 15 mai au 19 juin 2023, la Métropole a mené une concertation afin de recueillir les avis, attentes et suggestions des habitants et des commerçants.** Sur les deux scénarios proposés, **c'est le N°2 qui a obtenu le plus d'avis favorables avec 54% d'adhésion des contributeurs.** Cet aménagement, soutenu par la Métropole de Lyon, permettrait d'améliorer la performance des bus et de sécuriser les cheminements cyclables avec un couloir bus-vélo aménagé sur la Grande rue.

Ne tenant pas compte des résultats de la concertation, la Mairie d'Oullins a continué de soutenir la mise en place du scénario N°1, en dépit du désaccord de la Métropole de Lyon et du collectif d'habitants Bussière. Avec pragmatisme, **la Métropole a souhaité dépasser ce clivage en proposant d'expérimenter en condition réelle les deux scénarios de circulation soumis à la consultation.** Cette approche réaliste aurait permis de mesurer factuellement les impacts et bénéfices de chacun des plans de circulation. **Mais récemment, la Mairie d'Oullins-Pierre-Bénite a informé la Métropole de sa volonté de ne soutenir plus aucun scénario.**

En parallèle, les collectifs d'habitants et de commerçants de la commune nouvelle ont adressé une lettre ouverte au Président Bruno Bernard pour lui proposer un troisième plan de circulation. **Par voie de conséquence, la Métropole de Lyon a décidé de mener cette expérimentation en trois étapes, en abandonnant le scénario 1 au profit de celui des collectifs d'habitants et de commerçants.** Pour évaluer pleinement leur faisabilité et analyser leurs contraintes, **la Métropole propose de les tester en conditions réelles :**

**Étape 1 – Apaisement du quartier Bussière (à partir de février)**

Pour répondre aux inquiétudes des habitants du quartier résidentiel de la Bussière, et en concertation avec le collectif, la Métropole propose de revoir le plan des flux de circulation. L'objectif est de conserver et de faciliter l'accès des riverains tout en limitant la circulation de transit, notamment aux abords de l'école primaire Jules Ferry. Ce nouveau plan permettra de préserver la tranquillité des habitants et d'apaiser la circulation.

**Étape 2 – Test du plan de circulation proposé par les collectifs (printemps)**

Ce scénario a été construit en atelier par les différents collectifs d'habitants / commerçants et présenté en réunion publique. La Métropole a repris la totalité des propositions et apporté quelques adaptations. Dans ce scénario, des marquages au sol pour les vélos seront apposés dans la Grande rue et un couloir bus-vélos sera créé entre Perron et le pont d'Oullins, en passant par la rue Diderot.

**Étape 3 – Test avec couloir bus-vélos depuis la rue de la Camille (selon le bilan de l'étape 2)**

Ce scénario est celui qui a remporté le plus d'adhésion par les contributeurs de la concertation publique (54%). Il prévoit la création d'un couloir bus-vélo sur la Grande rue dans le sens descendant (vers Lyon) ce qui permettra d'améliorer la performance des bus et de sécuriser les cheminements cyclables. Pour les cyclistes se dirigeant vers Saint-Genis-Laval, un itinéraire cyclable sera établi via les rues Bertholey, Hugo et de la Camille.

**Chaque étape de cette expérimentation sera validée en concertation avec le comité de suivi, composé de citoyens, d'acteurs locaux, de représentants, etc.** Les indicateurs et les différents comptages menés pendant cette expérience permettront de recueillir des éléments factuels, nécessaires pour la prise de décision quant au futur aménagement.

**Bruno Bernard,**

Président de la Métropole de Lyon

*« Il n'y a pas de solution évidente pour le plan de circulation du centre-ville d'Oullins. C'est pourquoi nous souhaitons expérimenter différents plans de circulation. J'appelle la commune d'Oullins-Pierre-Bénite à retrouver la raison en travaillant avec la Métropole de Lyon et ce, dans l'intérêt des habitants et des commerçants. Je les invite donc, une nouvelle fois, à nous rejoindre au comité de suivi qui rassemblera tous les acteurs d'Oullins-Pierre-Bénite. »*

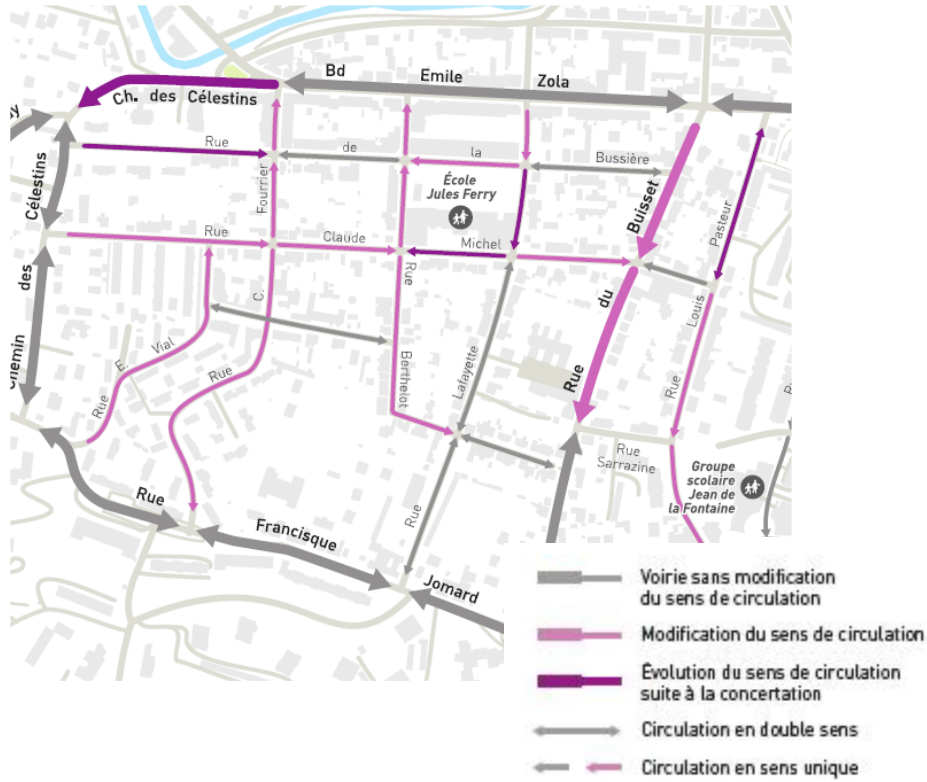
**Jean-Charles Kohlhaas,**

Vice-président aux déplacements, à l'intermodalité et à la logistique urbaine

*« Je regrette que la commune nouvelle d'Oullins-Pierre-Bénite ait tenté d'entraver l'expérimentation à deux reprises en déposant des référés-suspensions les 15 décembre 2023 et 26 janvier 2024. Ces deux requêtes ont été rejetées par le Tribunal Administratif de Lyon. Depuis un an et demi, nous travaillons en concertation avec toutes les parties, notamment les collectifs d'habitants qui attendent un réel apaisement de la circulation dans Oullins et dans leurs quartiers. Notre objectif premier est de leur offrir la possibilité de se déplacer de manière plus apaisée et en toute sécurité. »*

## Annexe – Plans des 3 étapes

### Étape 1 – Apaisement du quartier Bussière



### Étape 2 – Test du plan de circulation proposé par les collectifs

